

MOTION

« NOM-LOGO-CHARTRE GRAPHIQUE »

Délibération relative à la poursuite des travaux de réflexion

Assemblée Générale Bordeaux, le 17 mai 2019

L'Assemblée Générale réunie le 17 mai 2019 donne mandat au Conseil d'Administration pour poursuivre les travaux de réflexion sur le « Nom-Logo-Chartre graphique », identité visuelle de l'Association, selon le schéma adopté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 10 avril 2019 :

1. Création d'un groupe de travail constitué comme suit :

- Composé de **4 ou 5 membres** du groupe actuel ;
- Un « **panel intégré** » composé d'un visiteur par DIR, dont le nom sera communiqué par le DIR ;
- **Deux représentants de structures associatives extérieures** (si possible intervenant dans notre secteur).

2. Production attendue :

- Deux à trois jeux maxi de propositions comprenant :
 - Nom ;
 - Description ;
 - Signature ;
 - Pistes pour les signes visuels (logo, graphisme).

3. Méthode de travail :

Il est proposé que ce groupe puisse travailler :

- sur deux journées ;
- avec l'accompagnement d'un professionnel extérieur permettant l'« accouchement et la formalisation » des propositions.

4. Calendrier :

a. Du groupe de travail :

Le groupe devra remettre ses propositions pour une validation au CA lors de sa réunion de septembre 2019.

b. Du Conseil d'Administration :

- Valide et choisit les propositions lors de sa réunion de septembre ;
- Soumet les solutions retenues à la réunion des correspondants d'établissement et présidents de section (ou une réunion des adhérents) en novembre 2019.

c. De l'Association :

- A l'issue de la réunion nationale de novembre, le travail reprend avec aide externe sur le visuel (logo et graphisme), pour arriver à un dossier complet à présenter pour validation par l'A.G. de 2020.
- Au cours de cette Assemblée Générale la sélection définitive sera faite au sein des propositions. Ces propositions intégreront également l'hypothèse d'un maintien en l'état.